

Session plénière 5

Principales leçons tirées de la hausse des prix 2007-2008

De façon générale, l'expérience de la crise alimentaire de 2007-08 a montré que dans la plupart des cas, les mesures ont été prises hâtivement par les gouvernements pour stabiliser les prix ou atténuer l'impact de la crise. Ce caractère hâtif des réponses des autorités a affecté le choix et la qualité des instruments qui n'ont pas toujours reçu l'adhésion des acteurs (association des producteurs, opérateurs, consommateurs, gouvernement etc.). ==> Il sera nécessaire en cas de chocs exogènes sur les prix, d'accorder une grande importance à l'engagement des parties prenantes par rapport aux mesures. Les étapes à suivre pourraient être les suivantes : (i) discuter des mesures et des options pour faire face à la hausse des prix dans un cadre de concertation inclusif et transparent ; (ii) les résultats de cette consultation doivent déboucher sur un plan d'action et un engagement des acteurs à mettre en œuvre les mesures qui feront l'objet d'une revue tous les 3 mois ; (iii) désigner nommément un comité ou task-force qui pilotera les actions prévues (iv) utiliser les médias pour informer le public des messages clés qui permettront une bonne exécution du plan d'action. Les mesures seront supportées par des analyses consistantes basées sur des évidences et des informations disponibles fiables.

Il a été constaté une transmission effective de la hausse mondiale sur les prix à la consommation des denrées aussi bien locales qu'importées. Etant donné que la quasi-totalité des pays de la sous-région sont des importateurs nets de céréales, ceux-ci ont été tous frappés par la hausse des prix alimentaires d'une manière ou d'une autre. Mais, ce sont les pays à plus faible niveau de revenu et plus important déficit vivrier qui ont été le plus durement touchés. Les populations les plus touchées par la flambée des prix sont les acheteurs nets de nourriture qui ne produisent pas ou pas assez pour couvrir leur besoins. Les plus pauvres de cette frange, consacrent 70-75% de leur revenu aux achats de denrées pour se nourrir. ==> Il sera donc nécessaire en priorité de déployer rapidement les filets de sécurité pour assister les couches les plus vulnérables.

Bien que la nature du choc de 2007-08 ayant affecté les consommateurs de la sous-région soit d'origine exogène, les instabilités du marché local et régional relèvent de chocs d'origine endogène ou interne (variations intra et inter-saisonnières). Il faut rechercher les solutions face au manque d'infrastructures de stockage privé, à la faible fiabilité des données et informations de prévision, à la faible organisation des producteurs, à l'insuffisance des systèmes de financement etc.). ==> il sera nécessaire que la recherche agricole au niveau national et régional ainsi que les systèmes d'information soient déployés et renforcés afin de réduire les instabilités de prix d'origine interne ou endogène.

Enfin, lorsqu'une grande majorité d'exportateurs vivriers nets tirent profit de l'envolée des prix alimentaires et améliorent leurs revenus, l'expérience de la crise 2007-08 a démontré que ==> certaines mesures comme les restrictions et interdictions aux exportations sont contre-productives et doivent être évitées autant que possible.

Au niveau de l'offre

1. Les bonnes conditions pluviométriques des 3 dernières années ont plus ou moins stabilisé la dépendance alimentaire de la région (maïs et riz) grâce aux efforts déployés pour accroître la production régionale. Les approvisionnements extérieurs de céréales ont diminué durant et après la flambée des prix de 2007-08. L'influence de la flambée des prix sur la demande et les mesures de soutien à la production prises par les pays expliquent cette baisse de la dépendance. ==> Il sera nécessaire de maintenir ce rythme de soutien à la production pour pallier les crises d'origine naturelle et l'éventualité d'un choc exogène.

2. Le faible niveau d'investissement dans l'agriculture dans les pays en développement constitue la première contrainte pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. Compte tenu des prévisions indiquant un déplacement de l'offre et de la demande mondiale de riz vers l'Afrique dans les 10 années à venir ==> Il sera nécessaire d'investir, investir, investir.

3. L'expérience de la flambée des prix de 2007-08 a montré que la plupart des mesures de soutien à la production a mis l'accent sur l'amont de la production (fourniture d'intrants), or l'aval de la production telle que le développement des chaînes de valeur joue un rôle autant important pour la sécurité alimentaire en ==> diminuant le gap ou différentiel de qualité entre produits locaux et importés. La réduction de ce gap réduira à terme la dépendance alimentaire de la sous-région.

4. Au niveau des producteurs de riz (cas du Mali), la transmission de la hausse a été réelle mais elle a été accompagnée de fluctuations intra-annuelles très fortes dénotant de l'existence toujours connue des chocs endogènes. En 2008, le prix du riz au producteur a culminé à des niveaux jamais atteints mais par manque de capacité de stockage, les producteurs n'ont pas pu tirer profit de cette hausse des prix alimentaires mondiaux. ==> Il sera nécessaire de développer les mesures de stabilisation basées sur le marché qui faciliteront les arbitrages spatiaux et temporels et éviteront le confinement de l'offre aux seuls espaces de production et de consommation du pays.

5. Les opportunités qu'offre le marché régional pour la réalisation de la sécurité alimentaire ont été très peu exploitées durant la hausse 2007-08 car très peu de concertations politiques ont été remarquées entre pays de la sous-région pour juguler la crise. L'isolement et l'individualisme a pris le pas sur les cadres traditionnelles de concertation au niveau régional. ==> Il sera nécessaire pour tout choc exogène futur sur les prix de recourir à plus de concertation et à plus de solidarité entre pays de la sous-région.

6. Au niveau des pays avec littoral qui seront les premiers exposés par le phénomène de la hausse, la transmission sera telle que ceux-ci seront contraints de se tourner vers les pays intérieurs pour leur approvisionnement à moins qu'ils n'entreprennent des investissements colossaux en infrastructures pour stimuler leur production nationale. Il demeure évident que les systèmes de production pluviale de riz dans ces zones ne suffiront pas à changer la tendance à court terme. ==> Il sera nécessaire pour les pays sans littoral de considérer dans leur plan de soutien à la production, la demande potentielle des pays avec littoral qui seront les premiers touchés en cas de hausse des prix mondiaux.

Au niveau de la demande

7. Durant la flambée de 2007-08, les consommateurs urbains et les acheteurs-nets des zones rurales ont été soumis à une baisse de leur revenu réel. Leur pouvoir d'achat s'est détérioré que ce soit pour la consommation du riz local que pour les produits de substitutions tels que le mil, le sorgho dans le Sahel ou les tubercules dans les pays côtiers. ==> Il sera nécessaire en premier chef de soutenir ces groupes vulnérables.

8. La consommation de céréales s'est accrue dans la sous-région avec l'alimentation animale à base de céréales: l'apiculture, l'élevage de porcs, de la volaille etc. ==> Les mesures de soutien à la production de maïs doivent être poursuivies afin d'éviter des importations massives très coûteuses si une autre flambée venait à se produire.

Au niveau des marchés

9. Il faut noter un faible développement des échanges régionaux comparativement aux flux infra territoriaux imputable aux nombreuses défaillances du marché régional et aux obstacles qui limitent encore la circulation des produits ==> pour lesquelles il faut trouver impérativement des solutions.

10. En particulier, les tracasseries sur les voies routières réduisent la disponibilité de l'offre sur les marchés et contribuent à une hausse additionnelle des prix au détriment des consommateurs. ==> Il sera nécessaire dans l'avenir de persister et mettre en œuvre des mesures visant à réduire ces tracasseries.

11. Les mesures publiques de stabilisation des prix ont entraîné des pertes fiscales énormes qui interrogent sérieusement sur leur durabilité et leurs implications au plan macro-économique. Concernant les réductions de taxes au niveau consommateur (ex. TVA), il est souvent observé des non-effets sur les prix et des cas de non-reversement des taxes à l'Etat, pénalisant davantage les consommateurs. ==> Il sera nécessaire dans l'avenir d'instaurer un système de contrôle dans la mise en œuvre de ces instruments.

12. La plupart des opérateurs importateurs de la sous-région semble utiliser implicitement la méthode de calcul des prix de parité mais sont confrontés aux problèmes d'information et d'appréciation de ses différentes composantes notamment des coûts d'approche prévisionnels allant des ports maritimes aux marchés de consommation de la sous-région. ==> Il sera nécessaire de renforcer les SIM afin de leur permettre de fournir davantage d'information sur les marchés régionaux et internationaux.

13. Très peu de dirigeants et décideurs politiques croient en la capacité du marché régional à contribuer significativement à la résolution des problèmes d'insécurité alimentaire conjoncturelle que leur pays rencontre. ==> Il y'a lieu de retourner la tendance.

Recommandations

L'on ne peut pas dire qu'il existe une solution universelle pouvant être appliquée dans tous les pays avec les mêmes chances de succès. Faire face efficacement à une crise de flambée des prix requiert un ensemble de mesures gouvernementales adaptées aux conditions spécifiques locales de chaque pays mais de façon générale :

- Les mesures ne doivent pas porter préjudice au bon fonctionnement du marché.
- Les mesures doivent résulter d'une coopération et d'un engagement des principaux opérateurs du marché.
- Des mesures extrêmes doivent être prises lorsque les marchés sont incomplets et insuffisants.
- Les mesures publiques de stabilisation des prix se rapportant aux échanges doivent être accompagnées de mesures complémentaires au niveau régional par rapport à : (i) à la faible fluidité des voies de desserte et la gestion inefficace des ports maritimes, (ii) au mauvais état des infrastructures de transport, (iii) aux tracasseries routières, (iv) aux disparités de politiques de part et d'autres des frontières et entre pays de la sous-région.
- Une attention particulière doit être accordée dans le cadre de la recherche, aux facteurs pouvant réduire l'ampleur des instabilités due aux chocs d'origine endogène ou interne, véritables leviers pour pallier les instabilités de prix d'origine exogène. Il s'agit d'assurer une certaine résilience aux changements du marché international à partir de solutions apportées aux chocs d'origine internes et endogènes.
- Les données fiables sont indispensables à la prévisibilité des crises de quelques natures qu'elles soient et un renforcement des instruments de collecte et de gestion de l'information s'avère nécessaire.
- Enfin, les investissements dans le secteur agricole est le seul garant d'une véritable sécurité alimentaire car ils induisent une augmentation durable de la productivité et de la production et créent les conditions d'un environnement favorable à l'initiative privé et au bon fonctionnement des marchés.